

Les rites de construction dans le Dades.

Au Dadès, comme ailleurs, la construction de la maison est une action commune où se conjuguent l'effort familial et celui de la communauté villageoise. C'est la fameuse entraide collective, la "taouiza" bien connue au Maghreb .

Les rites accompagnant la construction.

On procède à un deuxième sacrifice, en l'occurrence un mouton ou un chevreau, lorsque les murs de la maison s'élèvent à hauteur de trois banchées (luh). Au Dadès, ce niveau est généralement, le niveau admis pour la pose des linteaux des portes. Marquant une étape importante dans l'avancement des travaux, cet événement fait l'objet d'une célébration. D'autre part , il offre au propriétaire et à sa famille l'occasion de renouveler, voire de renforcer la sacralisation de leur maison en cours de construction. Il est à noter cependant, que cette immolation est identique à la première dans sa procédure puisque c'est le maître-maçon qui se charge dégorger l'animal et de partager sa viande selon la même règle observée pour le premier sacrifice. Le propriétaire, quant à lui, doit inviter ses travailleurs à un repas qu'il offre pour l'occasion. La seule différence avec la première immolation qui n'en est pas une, en fait, consiste à asperger le linteau et le seuil de chaque porte de la maison par le sang de la bête sacrifiée.



- Le rite dit Tafrachte :

Ce rite est accompli par le maître-maçon de sa propre initiative. Il intervient lorsque les murs de la maison s'élèvent à hauteur de cinq branchées, qui est communément la hauteur admise, au Dadès, pour la pose du toit. Son accomplissement annonce solennellement la fin des travaux de la tabya. Pour ce faire, le maître-maçon reste debout au-dessus du dernier luh qui vient d'être achevé et crie : "Ih !" trois fois. Immédiatement, il prononce le nom d'Allah et le répète également trois fois. Manifestement, en prononçant ces deux mots le maître-maçon exprime publiquement en son nom personnel et au nom des autres travailleurs artisans la reconnaissance à Dieu, le soulagement et la satisfaction qu'ils ressentent après avoir accompli la travail qui leur a été confié par le propriétaire. C'est dire qu'il ne reste à ce dernier qu'à les rémunérer. A ce propos, il est à signaler qu'outre sa part, le maître-maçon doit jouir d'un dixième de la somme globale due par le propriétaire à ses ouvriers. Ce dernier la gratifie d'une récompense qui peut être sous forme d'un coupon de tissu ou d'une quantité de grains.



- Emménagement de la maison : Tamaghra N'Tguemmi

Assimilé à la fête du mariage, l'emménagement se marque par une célébration publique. Il intervient lorsque tous les travaux sont achevés. Et la maison est ainsi prête pour recevoir le propriétaire et sa famille. Il donne donc lieu à l'accomplissement des derniers rites avant d'habiter. Ceux-ci sont nombre de trois à savoir : dépôt d'objets ou Isgar (une

deuxième et dernière fois) l'immolation du troisième mouton et, enfin, l'invitation des habitants du village et les tolba-s récitant du Coran au banquet collectif préparé pour cette occasion. Qu'en est-il donc de chacun de ces trois rites ?

- Le second dépôt d'objets Isgar :

Comme il a été déjà dit plus haut, le rite appelé Isgar est un rite féminin. Mais il diffère du premier en ce sens que la femme du propriétaire ou les femmes de la maisonnée creusent un trou non loin du seuil de la porte principal, à l'intérieur de la maison. Dans ce trou, elles déposent quelques objets qu'elles y enterrent. Ceux-ci se composent, outre quelques grains d'orge, de quelques feuilles de henné et de myrte, d'un peu d'armoise, Izri, d'une gerbe de harmel sec ou à défaut d'un peu de ses graines, et d'un œuf.

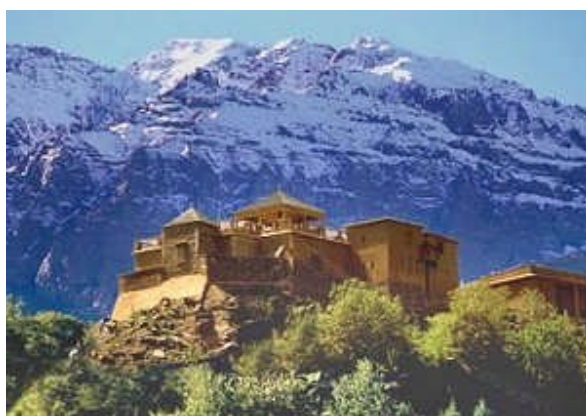


- Le troisième et dernier sacrifice :

A l'instar du deuxième sacrifice, celui-ci doit avoir lieu à l'intérieur de la nouvelle bâtisse. Le propriétaire égorge lui-même le mouton ou le fait égorger. On asperge de son sang tous les linteaux des portes de la maison. Sa viande doit servir pour la préparation d'un festin auquel on invite les chefs de famille du village ainsi que quelque tolba-s afin qu'ils récitent quelques versets coraniques. A la fin de leur participation au festin, ils invoquent et prient Dieu pour que cette nouvelle demeure et ses occupants soient bénis. Néanmoins, il est à noter que les femmes du village participent elles aussi à cette fête

dans une pièce à côté où elles chantent, dansent et s'amuse entre elles. A cet égard, il n'est pas exclu que dans le temps, les hommes et les femmes dansent ensemble l'Ahidous à cette occasion comme ils le font au mariage. D'ailleurs ce n'est pas pour rien qu'on appelle cette fête tamghra n'tgemmi, fête pour la maison. Enfin, il est à préciser qu'au moment où se déroule ce festin communautaire on fait brûler le benjoin (en arabe Jawi). Réputé pour être un parfum de bénédiction, il sacralise par contagion. Tels sont les rites de construction en usage au Dadès. Ils présentent bien les similitudes avec ceux connus ailleurs notamment en Kabylie. Néanmoins, ils se distinguent par la spécificité quelques-uns d'entre eux. C'est le cas notamment du rite Isgar qui est un rite spécifiquement féminin. D'autre part, on doit souligner la part grandissante qui revient au maître-maçon au Dadès, dans l'exécution aussi bien du travail que de certains rite, au moment où il n'a presque aucun rôle en Kabylie. Enfin, notons que ces rites sont tombés actuellement en désuétude parce que, malheureusement, l'architecture de terre qui les a vu naître dans cette région, n'a cessé d'agoniser et de reculer dangereusement depuis deux ou trois décennies.

Par Mohamed Hammam.



source : lematin.ma